

MM. MacEachen et Olszowski ont procédé à des échanges de vues sur l'ensemble des questions internationales. Ils ont convenu que l'accroissement de la coopération entre les Etats, quels que soient leurs systèmes économique, social et politique, contribuerait à créer un climat de confiance et de compréhension mutuelles et à consolider la paix et la sécurité dans le monde.

Les deux ministres ont souligné l'importance historique de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe dont le troisième et dernier jalon a été posé avec succès à Helsinki. Ils la considèrent comme l'une des étapes essentielles dans la consolidation de la détente en Europe et dans le monde. De part et d'autre, il a été convenu que l'application intégrale des principes et des dispositions de l'Acte final de la Conférence serait dans l'intérêt de tous les pays participants et contribuerait à la paix, à la sécurité, à la justice et à la coopération en Europe et dans le monde. On a formulé le vœu que cette évolution encourageante facilite la recherche de solutions à d'autres problèmes mondiaux pressants, notamment au chapitre des besoins et des aspirations des pays en voie de développement.

MM. MacEachen et Olszowski ont résolu de renforcer les relations et la coopération entre le Canada et la Pologne sur la base de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Ils ont convenu que leurs pays continueraient à s'efforcer de faire de la détente un processus soutenu, toujours plus viable et compréhensif et dont la portée soit universelle.

MM. MacEachen et Olszowski se sont dits convaincus que la détente politique en Europe doit s'accompagner d'une détente analogue sur le plan militaire. Ils ont souligné à cet égard l'importance des négociations qui ont lieu actuellement à Vienne sur des réductions mutuelles des forces militaires et des armements en Europe centrale et sur des mesures connexes. Ils ont indiqué leur détermination de conclure un accord fondé sur le principe d'une sécurité assurée pour tous les pays intéressés.

Les deux parties ont convenu que leurs représentants continueraient, au sein de la Conférence de la Commission du désarmement et d'autres organismes appropriés, à contribuer à la recherche d'un accord sur un désarmement général et complet, assujéti à un contrôle international strict et efficace et s'appliquant aussi bien aux armes nucléaires que classiques. MM. MacEachen et Olszowski ont réaffirmé leur désir de voir s'arrêter tous les essais d'armes nucléaires ainsi que la course aux armements nucléaires et s'amorcer le plus tôt possible le désarmement nucléaire. Ils ont insisté sur le rôle vital que doit jouer le Traité sur la non-prolifération comme instrument international pour arrêter la dissémination des armes nucléaires et pour faciliter une plus grande coopération dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.